

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 95 (1944)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

*Société vaudoise de sylviculture et Association forestière vaudoise* : **Agenda forestier et de l'industrie du bois pour 1944**. Editeur : V. Porchet, librairie centrale et universitaire, rue Pépinet 5, à Lausanne. Prix : relié 3 fr.

Il nous aurait été agréable d'avoir pu, dans le cahier du « Journal » paru au commencement de cette année, attirer l'attention de ses abonnés sur la publication de *l'Agenda forestier vaudois pour 1944*. A notre regret, il nous est parvenu trop tard pour cela. Aussi pourrons-nous être bref. Au demeurant, cette publication, qui en est à sa 37<sup>me</sup> année, est surabondamment connue, en Romandie, de ceux qui, à un titre quelconque, ont à s'occuper de questions forestières.

Extérieurement, cette dernière édition ne se différencie d'aucune façon des plus récentes. Le format est resté le même, ainsi que la disposition des matières. Quant aux matières traitées, elles n'ont subi que peu de modifications.

Une tablelle qui figurait dans les éditions précédentes a été supprimée (pluviosité et température de l'air, dans quelques localités suisses, pendant la période 1911—1920). Elle a été remplacée par un court chapitre (V. Cultures) consacré à la récolte des semences qualifiées, et par lequel on apprend que l'Inspection fédérale des forêts accorde un subside pour la récolte de graines forestières (exemple : mélèze, 20 fr. par kilo).

Parmi les autres innovations, relevons les suivantes :

- b) L'ordonnance du 1<sup>er</sup> octobre 1943 de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail concernant les dimensions que devront avoir, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1943, les bois équarris résineux (« Normalisation des bois équarris »).
- c) Un extrait de la prescription n° 545 A/43 du Service fédéral du contrôle des prix sur le classement des grumes de résineux; articles 6—10 (pages 123—125).
- d) C'est enfin, au chapitre XI (Divers), une intéressante adjonction intitulée « Le rôle de l'arbre et de la forêt », sous forme de citations à ce sujet d'auteurs connus. Les amis de la forêt seront enchantés de pouvoir se régaler à la lecture de celles-ci. Ce sont, par exemple :
  - Celui qui a planté un arbre n'a pas passé en vain sur la terre. (Proverbe arabe.)
  - Partout où les arbres ont disparu, l'homme a été puni de son imprévoyance. (Chateaubriand.)
  - Si vous voulez de l'eau, faites des bois. (Paul Descombes.)

Nous nous plaisons à espérer que la présente édition aura récolté un aussi réjouissant succès que les précédentes; auteurs et éditeurs l'ont bien mérité.

H. B.